

AUTORISATIONS DE FINANCEMENT

Sur la période 2014-2016, les instances de l'AFD ont autorisé en moyenne le financement de 933 millions d'euros par an en faveur du secteur de l'eau et de l'assainissement :

878 millions d'euros dans les Etats étrangers (pour un objectif annuel de 700 millions d'euros), dont 440 millions d'euros en faveur de l'Afrique sub-saharienne, 257 millions pour les zones Asie et Amérique latine et 180 millions vers la région Méditerranée.

55 millions d'euros dans les Outre-mer (pour un objectif annuel de 50 millions d'euros).

En 2016, 1,2 milliard d'euros au bénéfice du secteur

L'année 2016 marque une forte croissance de plus de 30 % du volume d'autorisations de financement, par rapport à 2015. **1,192 milliard d'euros concernent les Etats étrangers** et **52 millions d'euros les Outre-mer**.

Si la plupart des zones géographiques ont bénéficié de cette croissance en 2016, la région Afrique Sub-saharienne, avec 858 millions d'euros, a vu ses autorisations dépasser significativement la cible annuelle de 350 millions d'euros.

Résultats escomptés des projets

Les financements autorisés par l'AFD entre 2014 et 2016 dans les Etats étrangers permettront, en moyenne, chaque année de :



Fournir un accès pérenne à l'eau potable à **2,5 millions de personnes**



Fournir un accès pérenne à l'assainissement à **50 000 personnes**



Améliorer la qualité du système d'alimentation en eau potable de **10 millions de personnes**



Améliorer la qualité du système d'assainissement de **2,2 millions de personnes**

En 2016, les financements autorisés en Tunisie, en Equateur, en Jordanie et au Sénégal sont les principaux contributeurs à l'amélioration de la qualité des systèmes d'alimentation en eau potable. Les financements au Maroc, à Madagascar et en Egypte contribueront à l'amélioration de la qualité du système d'assainissement.

Un portefeuille composé majoritairement de prêts

840 millions d'euros de prêts annuels moyens

Le montant des prêts, en forte hausse, représente 90 % des autorisations. Dans les Etats étrangers, les prêts souverains (dont 64 % d'entre eux sont concessionnels), restent largement majoritaires (94 %) par rapport aux prêts non-souverains (6 %).

95 millions d'euros de subventions annuelles moyennes

La hausse des subventions sur la période est liée à l'augmentation des dons de l'Etat français et des délégations de fonds de l'Union européenne (respectivement 20 et 45 millions d'euros en moyenne) compensant la baisse des financements C2D (30 millions d'euros en moyenne). Les dons de l'Etat français bénéficient majoritairement à l'Afrique Sub-saharienne (les pays pauvres prioritaires* ont reçu 58 % des subventions de l'Etat français au bénéfice du secteur).

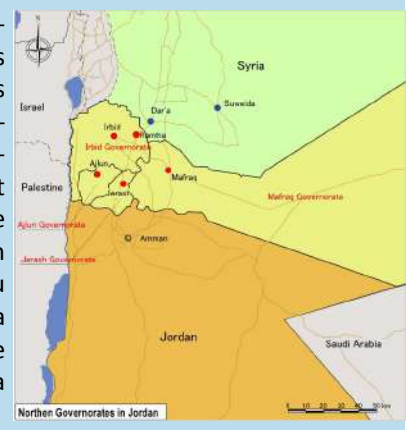
Jordanie : Améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement des communautés hôtes et réfugiées du Nord

Le secteur de l'eau revêt une importance stratégique en **Jordanie**, où la ressource est extrêmement rare face à une demande en forte croissance, accentuée par l'arrivée massive de réfugiés syriens.

Ce projet de 144 millions d'euros financé par l'AFD (32 millions de prêt et 40 millions de délégation de l'UE) et par la KfW, améliorera, à travers une approche intégrée, la distribution d'eau potable et la collecte des eaux usées pour 1,2 million d'habitants dans les villes de Irbid et Ramtha, au Nord du pays.

Le projet combine infrastructures, appui institutionnel à l'opérateur et une importante composante sociale, confiée au consortium d'ONG Action Contre la Faim (ACF) et Norwegian Refugee Council (NRC).

Cette composante ciblera les ménages les plus vulnérables parmi les communautés jordaniennes et les populations réfugiées, soit 70 000 personnes. Elle prévoit la prise en charge de l'accès à l'eau potable ainsi que la conduite d'actions de sensibilisation, d'accès à l'emploi.



* Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Djibouti, Ghana, Guinée Conakry, Ethiopie, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, RDC, Sénégal, Tchad, Togo

REPARTITION DES AUTORISATIONS PAR AXE STRATEGIQUE

Appuyer la définition de cadres sectoriels clairs, efficaces et inclusifs 5 % des financements et 41 % des projets

Il s'agit majoritairement d'appuis institutionnels qui sont donc moins coûteux que les infrastructures. Ne sont comptabilisés dans cet axe que les appuis apportés au niveau national ou sectoriel. Ainsi, les actions de renforcement des capacités des maîtrises d'ouvrage ou des opérateurs ne sont pas prises en compte lorsque leur portée se limite au périmètre du projet. 75 % des projets autorisés en 2016 prévoient des actions de renforcement des capacités au sens large.

Fournir un accès à des services performants et durables pour tous 80 % des financements

Pilier social de la stratégie, le déploiement d'un service pour tous et de qualité est le principal axe d'intervention de l'AFD dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Préserver la ressource dans un contexte de changement climatique accru 9 % des financements

L'épuration des eaux usées a représenté 83 % des financements de cet axe en 2016, avec une contribution majoritaire du projet égyptien d'Alexandrie Est.

Gérer le risque d'inondation dans un contexte de variabilité climatique accrue 6 % des financements

Deux projets de lutte contre les inondations à Madagascar et au Togo sécuriseront le cadre de vie de 760 000 personnes vivant dans des quartiers précaires.

CLIMAT - Financer un programme intégré d'assainissement du grand Antananarivo à Madagascar



L'agglomération d'Antananarivo s'étend dans la plaine alluvionnaire de la rivière Ikopa. Les inondations sont systématiques en saison de pluies et touchent environ un tiers de la surface de l'agglomération (700 000 personnes vivent actuellement en zone inondable). La pression démographique et économique accentue le développement d'habitat précaire et une insalubrité croissante. La ville est donc confrontée à de fortes contraintes hydrauliques pour la gestion des eaux pluviales et des eaux usées, avec un risque de débordement des rivières.

Le programme intégré d'assainissement d'Antananarivo améliorera les conditions de santé et de vie des populations concernées en accompagnant les autorités locales dans la prévention des risques d'inondation accentués par le changement climatique ainsi que l'amélioration du réseau d'assainissement.

L'AFD finance le programme à hauteur de 22 millions d'euros en prêt et 6 millions d'euros en dons (don de l'Etat français et délégation de fonds de l'Union européenne).



En 2016, 10 projets du secteur représentant 393 M€, ont contribué à l'adaptation aux effets du dérèglement climatique.

NUTRITION - Développer un réseau d'adduction d'eau potable simplifié dans la région Est du Burkina Faso



Les maladies hydriques contribuent fortement à l'aggravation de la situation nutritionnelle des populations ce qui plaide pour une approche prenant en compte l'accès à des aliments de qualité mais aussi à l'eau et à des services de santé.

Dans la région Est du Burkina Faso, particulièrement touchée par la malnutrition chronique, l'AFD finance un programme d'appui à la sécurité alimentaire engagé en 2014 et un projet d'adduction en eau potable engagé en 2016.

Ce dernier projet, financé par une subvention de 13 millions d'euros, vise à améliorer de façon durable l'accès à l'eau potable de 254 000 personnes via la construction/réhabilitation de 30 mini-réseaux équipés de bornes fontaines et de 80 forages dans les territoires les plus enclavés, et à appuyer la structuration d'opérateurs de services.



BILAN 2016 ET MOYENNE A MI-PAROURS DES INDICATEURS DE SUIVI DE LA STRATEGIE

Dans sa stratégie sectorielle, l'AFD s'est fixée plusieurs cibles chiffrées en moyenne annuelle pour la période 2014-2018. Celles qui ne sont pas atteintes feront l'objet d'efforts particuliers de l'AFD durant les prochaines années.

Indicateurs		Cible 2014-2018	Valeur 2016		Moyenne 2014-2016	
Moyens mis en œuvre <i>Répartition géographique</i>	Autorisations de financement dans les Etats étrangers	700 M€ / an	1 192 M€	✓	878 M€	✓
	<i>dont Afrique sub-saharienne</i>	350 M€	858 M€	✓	441 M€	✓
	<i>dont région Méditerranée</i>	100 M€	226 M€	✓	179 M€	✓
	<i>dont Asie et Amérique latine</i>	250 M€	105 M€	✗	257 M€	✓
	Autorisations de financement dans les Outre-mer	50 M€ / an	52 M€	✓	55 M€	✓
Moyens mis en œuvre <i>Contenu des projets</i>	Montant des projets avec co-bénéfice Climat	250 M€ / an	393 M€	✓	352 M€	✓
	Part des projets avec composante de renforcement des capacités	80 %	75 %	✗	85 %	✓
	Part des projets avec sensibilisation à l'hygiène	50 %	25 %	✗	32 %	✗
	Part des projets avec impact positif genre*	50 %	45 %	✗	55 %	✓
	Part des projets en cofinancement (en montant)	50 %	50 %	✓	52 %	✓
Résultats escomptés	Nombre de personnes gagnant un accès pérenne à un service d'eau potable	1,5 million / an	3 millions	✓	2,5 millions	✓
	Nombre de personnes gagnant un accès pérenne à l'assainissement	1 million / an	0,1 million	✗	0,5 million	✗
	Nombre de personnes dont le système d'eau potable est amélioré	4 millions / an	14 millions	✓	10 millions	✓
	Nombre de personnes dont le système d'assainissement est amélioré	1,5 million / an	3,5 millions	✓	2,2 millions	✓

PERSPECTIVES DU CIS A MI-PAROURS

Une forte croissance des engagements avec une augmentation de la contribution à l'adaptation

Les autorisations de financement de l'AFD dans le secteur sont en nette augmentation sur la période 2014-2016. Cette tendance se confirmera en 2017-2018, conformément à la trajectoire de croissance fixée par le gouvernement de + 4 milliards d'euros d'engagements de l'AFD tous secteurs confondus à l'horizon 2020. Le montant des financements du secteur qui contribueront à l'adaptation au changement climatique augmentera également en lien avec l'objectif global de l'AFD d'atteindre 1 milliard d'euros de financements sur ce sujet à l'horizon 2020.

L'alignement des indicateurs sur les ODD

A partir de 2017, les indicateurs de résultats escomptés seront alignés avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) : pour l'accès aux services d'eau et d'assainissement, ils seront axés sur la notion de gestion en toute sécurité.

Confirmation des objectifs en matière d'assainissement

L'objectif fixé de 30 % de projets financés dans le secteur de l'assainissement et de 50 % de projets comprenant une composante de sensibilisation à l'hygiène a été difficilement atteint sur la période 2014-2016. Le financement de l'assainissement reste un défi : les demandes formulées par les pays sont limitées, le cadre institutionnel est généralement fragile, les responsabilités sont fragmentées et le montant des investissements très élevé. Cet objectif ambitieux sera maintenu sur la période 2017-2018 et fera l'objet d'efforts particuliers, à travers la recherche de ressources en dons.

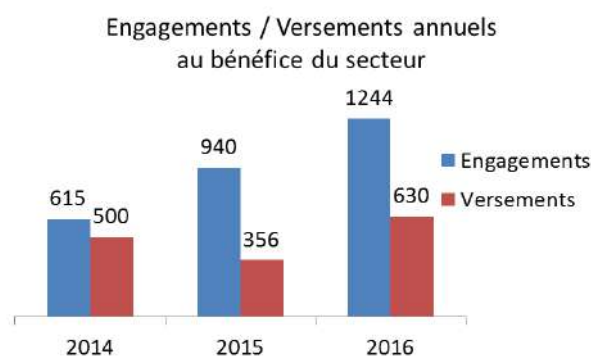
* part des projets instruits par la division eau et assainissement et classés 1 ou 2 au titre du marqueur CAD/OCDE « Egalité Femme/Homme ».

Signatures de conventions de financement

Sur la période 2014-2016, l'AFD a concrétisé en moyenne chaque année **850 millions d'euros** d'autorisations de financement par la signature de **55 conventions** par an au bénéfice du secteur de l'eau et de l'assainissement. En 2016, 58 conventions ont été signées représentant 826 millions d'euros.

Versements en faveur de l'eau et l'assainissement

Les versements annuels moyens au bénéfice du secteur ont été de **500 millions d'euros entre 2014-2016**. En 2016, l'AFD a versé 630 millions d'euros dans le cadre de ses financements en faveur de l'eau et l'assainissement.



Portefeuille de projets en exécution au bénéfice du secteur

Au 31 décembre 2016, près de **245 projets sont en exécution**, représentant un **montant total de financements de l'AFD de 5 milliards d'euros** dont 3,6 milliards d'euros restant à verser.

Résultats effectifs des projets

Entre 2014 et 2016, les projets en cours d'exécution financés par l'AFD ont permis en moyenne chaque année de :



Fournir un accès pérenne à l'eau potable à **1 million de personnes**



Améliorer la qualité du système d'alimentation en eau potable de **2,9 millions de personnes**



Fournir un accès pérenne à l'assainissement à **190 000 personnes**



Améliorer la qualité du système d'assainissement de **110 000 personnes**

En 2016, les accès à l'eau potable ont majoritairement été réalisés au Cambodge, au Cameroun et au Nigeria. Les impacts en termes d'amélioration du service d'alimentation en eau potable ont été significatifs en Ouganda, au Togo et au Cameroun.

Les projets financés par l'AFD ont par ailleurs permis de sensibiliser à l'hygiène 200 000 personnes en 2016, principalement au Cameroun et au Togo.

Comparaison des résultats escomptés et des résultats effectifs des projets : exemple de l'Indonésie

Il n'est pas pertinent de comparer, pour une année donnée, les résultats escomptés des projets autorisés au cours de l'année et les résultats effectifs des projets en exécution : il ne s'agit en effet pas des mêmes projets. Il est en revanche très intéressant de comparer, pour un projet donné, les résultats escomptés avant le démarrage du projet avec les impacts effectifs du projet à son achèvement.

A titre d'exemple, l'AFD a autorisé en décembre 2007 un financement de 37 millions d'euros pour un projet de reconstruction et réhabilitation des infrastructures de drainage de Banda Aceh, en Indonésie. La population de cette capitale provinciale du nord de Sumatra a été durement touchée par le tsunami de décembre 2004 (sur les 264 000 habitants, 70 000 personnes sont décédées et 20 000 ont décidé d'émigrer). Le projet a été clôturé en 2015.

Dans le cas d'un projet de drainage pluvial, il n'est pas aisé de mesurer les impacts concrets car les inondations se produisent avec une fréquence et une intensité variables selon les années. Néanmoins, l'AFD est attachée à capitaliser sur les projets et à fiabiliser les informations qu'elle diffuse ; elle missionne des consultants spécialisés pour analyser les impacts effectifs. Dans le cas du présent projet, une évaluation rétrospective a été conduite par un consultant indépendant fin 2016. Cette étude a permis de constater les résultats effectifs suivants :

Indicateurs du projet	Valeur escomptée (estimation 2007)	Résultat final (constatation 2016)
Nbre de personnes dont la qualité du système d'assainissement est améliorée	23 000	34 000

Pour toute demande d'information ou de contact, vous pouvez nous écrire à l'adresse _eau_assainissement@afd.fr